

# MP Delta



Présentation municipalité Noville  
16 mars 2022

# Contexte

## Revitalisation du Delta du Rhône – 3<sup>ème</sup> correction du Rhône

### Objectifs :

- ✓ Recréer des milieux alluviaux de delta
- ✓ Protéger contre les inondations
- ✓ Développer des infrastructure d'accueil du public favorisant sa découverte tout en respectant la nature



## En quoi consistent les travaux ?

- Creuse de deux nouveaux bras du Rhône en aval de la passerelle des Grangettes
- Décapage de la terre végétale entre les bras pour favoriser un milieu alluvial
- Valorisation de la terre végétale dans les parcelles agricoles
- Créations d'îlots sur le lac
- Préservation des valeurs naturelles existantes
- Valorisation des cheminements (piétons, cyclistes, mobilité réduite, cavaliers)
- Nouvelle passerelle sur le Vieux Rhône
- Observation de la nature et pairie des chênes



ILLUSTRATION DES MILIEUX APRÈS CHANTIER ET LOCALISATION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCUEIL DU PUBLIC



Les secteurs principaux d'intervention des travaux sont situés sur la partie centrale. La terre végétale préservée sera restaurée par la suite. Les zones de terre végétale préservées seront restaurées. Une partie des mobiliers fermés sera déplacée dans la zone sous forme d'objets et de bancs. En vert, le lot est présentement conservé, agrémenté d'éclairage et de sentiers. A l'extrémité Est du site par le Port de Chauv Rossat, les promeneurs trouveront informations et sanitaires. Des foyers seront aussi aménagés. L'extrémité Ouest du site est dédiée à la passerelle des Grangettes, agrémentée de panneaux d'information, et d'une fontaine d'eau potable en rive droite.

Aménagement sur chantier de l'écovillage et Port-Valais sur lesquels le projet prend place. En partenariat avec la Confédération Suisse - Office fédéral de l'environnement - CORDEC - Direction générale de l'environnement - DGE-Eau - section Rhône 3

# Evolution du delta en cours du temps



Situation actuelle



Situation projetée après les interventions de revitalisation



Situation souhaitée après plusieurs dizaines d'années

# C'est pour quand ?

## 2022

Finalisation étude et consultations services cantonaux et fédéraux  
Information publique

## 2023-2024

Enquête publique et traitement des oppositions

## 2025-2027

Travaux



# Discussion



# Compléments

en réponses aux questions posées : coût de la MP Delta

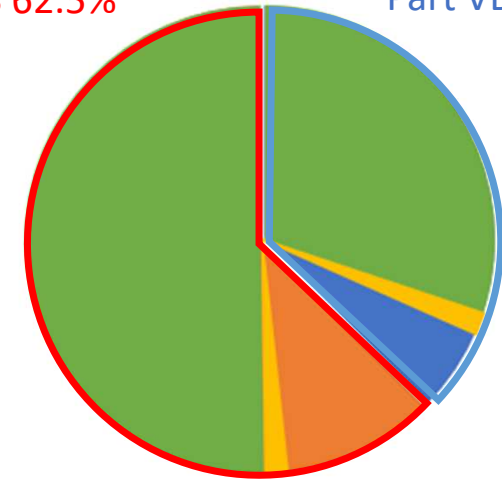
Le coût total des travaux de la MP Delta s'élève à **50 millions**

- Ce montant est réparti entre Vaud et Valais (32,5% pour Vaud et 62.5% pour VS)
- Les cantons ont droit à une **subvention de la confédération de 80%**
- Sur la part VD, 3% est à la charge des 9 **communes** concernées par R3 selon la répartition ci-dessous. Cette répartition est la même pour tous les travaux de R3 dans le Chablais

Noville	5.8%
Rennaz	0.4%
Chessel	3.3%
Roche (VD)	6.2%
Yvorne	3.5%
Aigle	78.6%
Ollon	1.7%
Lavey-Morcles	0.4%
Bex	0.2%

**Le montant à charge de Noville pour la MP Delta s'élève à 35'000 CHF**  
(5.8% de 0.6 Mios)

Part VS 62.5%      Part VD 37.5%



**Coût total : 50 Mios**

- Subvention fédérale totale : 40 Mios
- Canton de Vaud : 3.2 Mios
- Canton du Valais: 5.6 Mios
- Communes VD : 0.6 Mios  
Communes VS : 0.6 Mios



# Compléments

en réponses aux questions posées : coût total

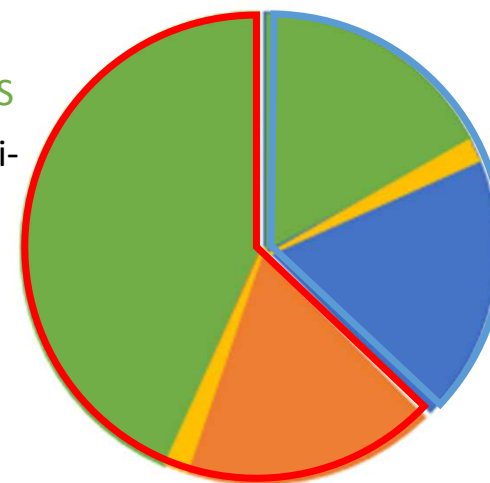
## Le coût total des autres mesures prévues dans le Chablais sur le tronçon bi-cantonal s'élève à 680 Millions

- Ce montant est réparti entre Vaud et Valais (32,5% pour Vaud et 62.5% pour VS)
- Les cantons ont droit à une subvention de la Confédération de 45% pour VD et 65% pour VS
- Sur la part VD, 3% est à la charge des 9 communes concernées par R3 selon la répartition ci-dessous. Cette répartition est la même pour tous les travaux de R3 dans le Chablais

Noville	5.8%
Rennaz	0.4%
Chessel	3.3%
Roche (VD)	6.2%
Yvorne	3.5%
Aigle	78.6%
Ollon	1.7%
Lavey-Morcles	0.4%
Bex	0.2%

La montant à charge de Noville pour les autres mesures s'élève à 450'000 CHF à répartir sur la durée de R3 (env. 20 ans)

Part VS 62.5%      Part VD 37.5%



**Coût total : 680 Mios**

- Subvention fédérale totale : 390 Mios
- Canton de Vaud : 133 Mios
- Canton du Valais: 140 Mios
- Communes VD : 8 Mios  
Communes VS : 9 Mios

# Compléments

## Evacuation des matériaux de chantier

- La majorité des évacuations des matériaux excavés (graviers, limons, sable) se fera par le lac, sur des barges.
- La terre végétale sera évacuée par camion le long de la digue du Rhône pour être valorisée dans les parcelles agricoles sur Noville, Chessel et Rennaz.
- Cette organisation permettra de limiter les trajets de camions sur les routes et à travers Noville.

